

Protection contre les chutes



SYSTÈME D'ANCRAGE MOBILE SYAM

Le système d'ancrage mobile **SYAM** est un point d'ancrage transportable qui permet de sécuriser les interventions au bord du vide. Il n'exerce aucun effort au plafond et peut être installé sur tout type de support. Ce système permet de travailler avec les deux mains libres, s'installe et se transporte facilement en plus d'offrir une flexibilité d'utilisation pour plus de sécurité et de confort.

Pour apprécier toutes les possibilités d'application du système **SYAM** et pour travailler en toute sécurité, une formation technique à l'utilisation est dispensée par nos formateurs en amont. Le **SYAM** a été testé et satisfait les conditions réglementaires émis par l'Association Canadienne de Normalisation (CSA). De plus, il rencontre l'exigence indiquée au Code de sécurité pour les travaux de construction pour la province du Québec.

Principaux avantages du système SYAM :

- Pas d'effort au plafond;
- S'installe sur tous les types de support (faux plafond, plafond tendu, etc.);
- Jusqu'à 3.80m de hauteur sous plafond;
- S'installe en moins d'une minute;
- Matériel mobile transporté dans un sac à dos et léger (15kg);
- Aucune dégradation ni salissure de l'habitation;
- Permet de travailler en ayant les deux mains libres;
- S'utilise quelle que soit la configuration directement devant le lieu d'intervention ou à distance;
- Convient aussi bien aux menuisiers, serruriers, maçons, électriciens, peintres, chauffagistes, entreprises de nettoyage, etc.